

la Semois. La première capture depuis BECKER 1896, qui cite : Genck, Han-sur-Lesse, Laroche, Barvaux, Wellin. Espèce largement répandue en Europe mais rare partout.

ZELOTES SEROTINUS (KOCH C.L.).

Oostduinkerke 14.IV.1965, ♀ ♂, sous les touffes d'Oyats. L'espèce est représentée parmi les collections de l'I.R.S.N.B. par des spécimens capturés à Knocke, Kalmthout et As-en-Campine.

HAHNIIDAE

HAHNIA HELVOLA SIMON.

Forêt de Soignes 4.XII.1966, ♀ ♂, dans humus de fougères. Espèce citée par FAGE 1933 et LERUTH 1935, 1937 parmi les peuplements cavernicoles belges.

HAHNIA MONTANA (BLACKWALL) Belg. nov. sp.

Forêt de Soignes : Arboretum 26.IV.1964 et Blanckendelle 30.V.1965. Bohan VIII.1964 ; tous les spécimens dans l'humus.

Distribution : France, Suisse, Allemagne, Grande-Bretagne, Hongrie, Pologne, Balkans. Espèce humicole très fréquente dans la Forêt de Soignes surtout aux endroits humides mais bien drainés.

LYCOSIDAE

LYCOSA (PARDOSIA) *PROXIMA* KOCH C.L.

Forêt de Soignes, Arboretum 25.V.1964 ; Bohan VIII.1964. Espèce à très vaste distribution européenne, dont seulement deux stations belges étaient connues : Knocke et Heyst (BECKER 1896).

LYCOSA (PARDOSIA) *PURBECKENSIS* CAMBR. O.P.

Belg. nov.sp.

Keerbergen 3.VII.1966, ♀ ♂, dans dépression marécageuse.

Distribution : Grande-Bretagne, Pays-Bas, Danemark, Allemagne.

LYCOSA (PARDOSIA) *SALTUARIA* KOCH C.L. Belg. nov. sp.

Hockay VI.19966, ♀ ♂.

Distribution : France, Allemagne, Autriche, Tchécoslovaquie, Suisse, Italie, Hongrie, Balkans, Pologne, Norvège.

SALTICIDAE

BIANOR AENESCENS (SIMON).

Bohan 15.VI.1965, ♀, interstices des rochers. Deuxième capture

d'une espèce déjà citée dans ce pays par KEKENBOSCH 1961 : Houyet 1936 (L. GILTAY).

EUOPHRYS LANIGERA (SIMON) Belg. nov. sp.

Stockel 1.VIII.1964, ♀ et 4.VI.1965, ♂, dans le jardin près de ma maison.

Distribution : France, Italie, Espagne, Suisse, Angleterre. Exophile dans les régions méridionales, cette espèce est synanthrope, voire endophile en Angleterre et en Belgique.

MARPISSA POMATIA (WALCKENAER).

Bohan VIII.1964, ♀, sur hangar à tabac. L'espèce était connue en Belgique par quelques exemplaires provenant de la Province de Luxembourg : Virton, Torgny et Neufchâteau.

P. BENOIT.

4. M. E. JANSSENS présente un exemplaire d'un Diptère d'Anatolie à propos duquel il fait la communication suivante :

Vermileo vermileo anatolicus n. ssp.

Jusqu'à présent, l'espèce *Vermileo vermileo* DEGEER (Dipt. *Rhagionidae*) est la seule du genre et même le seul représentant de la sous-famille des *Vermileoninae*. Plusieurs auteurs rangent d'ailleurs ce genre dans la famille des *Coenomyidae* qui comptent elle-même peu de représentants. L'insecte présente l'habitus fluët et élancé analogue à celui des *Leptogaster* parmi les Asilides, des genres *Systropus* (Bombylidae) et *Baccha* (Syrphidae). Il est décrit par tous les auteurs comme ayant des téguments brunâtres avec des taches et des dessins sur les diverses parties du corps en teintes nuancées qui vont du brun foncé au fauve clair. Il n'est pas jusqu'aux ailes qui ne participent d'un brunissement généralisé. L'espèce est connue d'Europe méridionale et d'Afrique du nord. Le nom de *Vermileo* a été donné à ce Diptère parce que sa larve, tout comme celle des *Myrmeleon* LINNÉ, creuse un entonnoir au centre duquel elle se tapit pour s'emparer des petites proies qui s'y aventurent.

Notre Collègue le D^r Marcel LECLERQ vient d'en capturer un couple à Bursa (Brousse) en Anatolie occidentale. A première vue, ces exemplaires se distinguent immédiatement de tous ceux que l'on connaît par une coloration nettement différente du type : un

noir profond et brillant y alterne avec un jaune de soufre très voyant, et les ailes incolores renforcent encore l'impression qu'on se trouve en face d'une espèce nouvelle. Les exemplaires déjà connus apparaissent en comparaison tout au plus comme des immatures.

Cependant, lorsqu'on cherche d'autres caractères spécifiques que ceux qui sont fournis par la coloration, il est impossible de trouver des détails de structure qui permettraient d'instituer une espèce nouvelle. D'autre part, comme l'espèce n'a jamais été signalée d'Anatolie, il est permis de croire qu'elle s'y présente sous la forme que nous voyons, à savoir que les parties foncées apparaissent dans cette région comme noires, tandis que les parties fauves y sont d'un jaune de soufre. Cette forme à coloration si tranchée pourrait être typique d'une sous-espèce propre à l'Anatolie : c'est pourquoi nous proposons la dénomination subs spécifique *anatolicus*.

Emile JANSSENS.

LA SOUS-FAMILLE TETRALOBINAE (COLEOPTERA, ELATERIDAE)

par Louis LAURENT (Gembloux)

En 1857 LACORDAIRE, dans son *Genera*, isole le genre *Tetralobus* tel qu'on le concevait alors, c'est-à-dire en y comprenant *Piezophyllus spencei* HOPE et des espèces australiennes qui font partie aujourd'hui du genre *Pseudotetralobus* ; il en fait une tribu spéciale, celle des Tétralobides, caractérisée par le développement des parapleures métathoraciques, le séparant ainsi de ses Élatérides vrais où il place le genre *Piezophyllus* HOPE représenté pour lui par *P. macrocerus* seul. A sa suite CANDÈZE dans sa *Monographie* (1863) reprend les idées de LACORDAIRE tout en faisant remarquer que le front « très épais en avant forme en général une plaque nasale aussi haute que large ». Malgré ce caractère et la présence de quatre lamelles aux tarse, il range *Piezophyllus* parmi ses Dicrépidiidites. Il est suivi par SCHWARZ dans son *Genera* (1906) qui le place dans ses *Dicrepidiini* ; le genre avait été antérieurement scindé par CANDÈZE en *Piezophyllus* et *Coresus* (1891). Ce n'est, enfin, qu'en 1940 que, se basant surtout sur la conformation des antennes, FLEUTIAUX réunit ces deux genres à *Tetralobus* et à *Pseudotetralobus* pour former les *Tetralobitae*.

*
**

Caractères généraux communs aux *Tetralobinae* : front creusé en avant, son bord antérieur épaissi en bourrelet, mais non toujours caréné (*Pseudotetralobus*) ; espace nasal élevé, aussi haut que large — 2^e et 3^e article des antennes petits et égaux — Quatre premiers articles des tarse lamellés — Lames coxales larges en dehors — Sutures prosternales ouvertes tout à fait en avant.

Ces caractères n'offrent pas d'exception.